

SÉNAT

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE 1970-1971

Annexe au procès-verbal de la séance du 17 décembre 1970.

RAPPORT

FAIT

au nom de la Commission des Lois constitutionnelles, de Législation, du Suffrage universel, du Règlement et d'Administration générale (1), *sur le projet de loi, ADOPTÉ AVEC MODIFICATIONS PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE EN DEUXIÈME LECTURE, fixant le régime applicable aux sociétés civiles autorisées à faire publiquement appel à l'épargne,*

Par M. Marcel MOLLE,

Sénateur.

Nota. — Ce document a été publié au *Journal officiel* du 19 décembre 1970. (Compte rendu intégral de la séance du Sénat du 18 décembre 1970, page 2992, 1^{re} colonne.)

(1) Cette commission est composée de : MM. Raymond Bonnefous, président ; Marcel Champeix, Marcel Molle, Marcel Prélot, vice-présidents ; Louis Namy, Jacques Piot, Roger Poudonson, secrétaires ; Jean-Pierre Blanc, Pierre Bourda, Philippe de Bourgoing, Robert Bruyneel, Pierre Carous, Etienne Dailly, Jean Deguise, Emile Dubois, Jacques Eberhard, Fernand Esseul, Pierre de Félice, Pierre Garet, Jean Geoffroy, Paul Guillard, Baudouin de Hauteclocque, Léon Jozeau-Marigné, Edouard Le Bellegou, Fernand Lefort, Pierre Mailhe, Pierre Marilhac, Paul Massa, André Mignot, Lucien De Montigny, Gabriel Montpied, Jean Nayrou, Marcel Nuninger, Guy Petit, Pierre Prost, Pierre Schiélé, Jacques Soufflet, Fernand Verdeille.

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (4^e législ.) : 1^{re} lecture, 1029, 1432 et in-8° 317.

2^e lecture, 1524, 1538 et in-8° 344.

Sénat : 1^{re} lecture, 67, 81 et in-8° 25 (1970-1971).

2^e lecture, 129 (1970-1971).

Sociétés civiles. — Sociétés d'investissement - Sociétés commerciales - Epargne.